

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7261

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, Mme Louwagie, M. Di Filippo, Mme Valentin, M. Nury, M. Juvin,
M. Viry, M. Vincendet, M. Dubois, M. Fabrice Brun, M. Descoeur, Mme D'Intorni et
Mme Corneloup

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.